Dynastie

n° 3 – 1er janvier 2020 - 3 €

ÉDITORIAL

Un peu de patience

par Frédéric Aimard

NOTRE PROJET de magazine est toujours dans les starting blocks. Avec cette troisième parution nous allons solliciter un numéro de commission paritaire. Nous lancerons ensuite une campagne d'abonnements. Nous ne nous sommes cependant pas encore mis d'accord avec nos partenaires pressentis sur la répartition des investissements, des risques, etc. Mais ce temps de patience (impatience !) nous sera utile pour mieux définir nos objectifs culturels, voire spirituels car il n'est spirituellement pas anodin de s'intéresser à ce que les dynasties royales représentent pour les peuples qui ont la chance d'en disposer.

En attendant, nous publions dans ce troisième numéro (les magazines à venir seront plus ambitieux), un aperçu du travail que l'agence de presse Acip a commandé au journaliste Frédéric de Natal, en plus de son blog très fréquenté et de sa présence ultra-active sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook…). Il s'agit donc d'une chronique reprise par certains hebdomadaires de province. Elle souffre du manque de photos. Ce sera une question à régler. Mais elle témoigne déjà des possibilités, des sujets et des angles que l'on peut adopter et, plus encore de la force de travail de notre ami. Mais, ne vous inquiétez pas pour la variété du style, d'autres contributeurs sont également sur les rangs tout aussi motivés… ■

Dynastie
janvier 2020
édité par SPFC, SA au capital de 1 226 752 €
Siret Nanterre 41838214900015
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis Robinson
Principaux actionnaires : ADCC, AFA-Ecclésia, F. Aimard…
ISSN 2679-4926
Numéro de commission paritaire en cours
imprimé par nos soins
Directeur de la publication : F. Aimard
Rédacteur en chef : Ph. Delorme
Tél. : 06 77 90 36 20
Prix de l'abonnement pour un an : 40 euros
Faire un virement à SPFC-ACIP
IBAN FR76 1336 9000 0660 5282 0104 285
et prévenir frederic.aimard@gmail.com
Dynastie est une marque déposée à l'Inpi
en partenariat avec l'association AFA-Ecclésia.

Au sommaire : p. 1 Royaume du Tonga - p. 2 Cachemire - Émirat de Kano - p. 3 The Crown - Tunisie royale - p. 4 Jordanie - Lettonie - Kenya - p. 5 Brésil - Russie - p. 6 Burundi - Roumanie - Napoléon - 7 Roumanie - Henryane de Chaponay - p 8 Brésil - Mexique.

LE ROYAUME DU TONGA ENVISAGE DE CENSURER FACEBOOK

par Frédéric de Natal

Suite à la multiplication de messages publiés sur le célèbre réseau social de Mark Zuckerberg et critiquant la monarchie du roi Tupou VI, le gouvernement a annoncé qu'il entendait agir rapidement contre toutes personnes tentant de déstabiliser cette royauté dont l'autorité s'étend sur 170 îles du Pacifique Sud.

© PL. BRITTNEY VITO

Tupou VI, lors de son couronnement, en 2015.

À l'origine de ces attaques, une loi controversée qui vise à réduire encore les pouvoirs du monarque pour renforcer ceux du Premier ministre et qui divise considérablement la population du Tonga entre « pro-démocratie » et « traditionalistes ». Afin de réduire les tensions qui sont montées en ampleur ces dernières semaines, le gouvernement réfléchirait à plusieurs options dont celle de censurer complètement ce réseau social afin de stopper les publications anti-royalistes, de véritables menaces de mort proférées contre la famille royale ou d'appels au renversement de la monarchie. Un acte « de sédition et de haute trahison » selon le procureur-général en charge de cette affaire. Des menaces qui seraient punies de plusieurs années de prison d'après la législation en cours où figure le crime de lèse-majesté.

Dans cette monarchie constitutionnelle, membre du Commonwealth, le roi conserve un droit de véto et le pouvoir exécutif est sous le regard insistant de l'Église méthodiste dont se réclament près de la moitié des Tongais (les autres se répartissant entre mormons et catholiques). Une Église qui laisse peu de place aux réformes sociétales. Le Parlement du Tonga a par exemple refusé d'alléger la loi qui punit d'emprisonnement tout individu ayant des relations sexuelles avec des personnes de même sexe.

Monté sur le trône du Pule'anga Fakatu'i 'o Tonga au décès de son frère éponyme en 2012, le roi Tupou VI fait face à une remise en cause constante de ses prérogatives. En 2008, son prédécesseur avait été contraint de renoncer à son pouvoir exécutif après que cet archipel de Polynésie ait été la victime d'une véritable révolution.

Pris en tenaille entre une noblesse, lui reprochant son occidentalisation, et le mouvement pro-démocratie, réclamant plus de libertés politiques et sociales, le souverain avait échappé de peu à la destitution en acceptant de réformer le Parlement désormais élu au suffrage universel. C'est ainsi que pour la première fois de l'histoire de Tonga, un roturier, Akilisi Pohiva, avait pu devenir Premier ministre en 2014. Poste qu'il a occupé jusqu'à son décès, trois ans plus tard

« Nous ne pouvons malheureusement pas contrôler ce monde rempli de démons » a déclaré le chef de cabinet de la Commission de régulation des médias, à propos d'internet. Ne disposant d'aucune législation sur les faux comptes qui agissent contre la monarchie, le gouvernement s'est toutefois « défendu de toute attaque contre le réseau social » mais uniquement d'agir dans le seul but de préserver la paix civile dans le royaume.

26 août 2019

PAROLE ROYALE SUR LE CACHEMIRE

par Frédéric de Natal

© FABIENKHAN

Dr Karan Singh à Paris en 2019.

« Plus de 30 000 soldats ont été envoyés au Jammu et Cachemire, où l'armée est déjà très présente. Mes ancêtres ont créé un havre de paix entre toutes les communautés qui peuplaient notre royaume. Quelle est la raison de ce déploiement ? Je ne vois aucune raison qui justifie tout cela. Pourquoi les gens sont-ils obligés de payer un prix si lourd, pourquoi sont-ils obligés de souffrir de cette manière ? » La conférence de presse du 3 août, au siège du Congrès national indien à Delhi, a fait les principaux titres de la presse indienne.

En retirant son statut d'autonomie au Cachemire début août, le Premier ministre Narendra Modi (leader du Bharatiya Janata Party - BJP, parti hindou-nationaliste au pouvoir) a donc fait sortir de sa réserve habituelle une des plus hautes figures de cet État, le prince Karan Singh, 88 ans, fils du dernier maharajah, de la dynastie Droga, famille royale hindoue dont l'autorité sur cette province devenue musulmane dès le XIVe siècle, avait été reconnue par les Anglais en 1846.

Karan Singh avait été propulsé sur le devant de la scène politique à 18 ans, désigné régent en 1947 d'une monarchie qui sera abolie quatre ans plus tard. Ses divergences avec son propre Premier ministre le pousseront même à organiser un coup d'État. Gouverneur du Cachemire indien entre 1953 et 1967, il décide de renoncer à cette charge pour occuper divers postes de ministre en Inde sans interruptions jusqu'en 1980. Il sera ensuite ambassadeur puis député et est actuellement membre du Conseil des États (le sénat indien). Il a toujours été membre du Congrès national indien (le parti de Gandhi) tout en gardant son franc-parler.

« Les partis politiques sont perplexes sur la situation et n'ont aucune idée de ce qui se passe. Le gouverneur de l'État, Satyapal Malik, qui a rencontré des dirigeants politiques régionaux leur aurait assuré qu'il n'y avait rien à craindre. Et pourtant, les ordres du gouvernement continuent à être émis, des étudiants sont renvoyés en masse chez eux et des institutions fermées. Les rumeurs abondent, menant à des spéculations sauvages et générant de fausses informations » s'inquiète Karan Singh qui rappelle qu'il a lui-même « contribué et fait promulguer la loi qui garantit un Cachemire uni à l'Inde ». « Au cours de mes soixante-dix années de vie publique, je n'ai jamais vu une telle situation au Cachemire. Cela laissera un impact profond. C'est sans précédent. »

Quant à l'impact de ces déclarations au Cachemire, on n'en a rien su car le blackout est resté total dans cette province revendiquée par le Pakistan (guerres de 1945, 1965, 1971…) et où, actuellement, les commerçants qui ferment leurs boutiques sont arrêtés par l'armée indienne et ceux qui les ouvrent sont assassinés par les indépendantistes…

Depuis sa conférence de presse, le prince héritier de ce royaume disparu a décidé de se murer dans un relatif silence. « Je ne dirais plus rien sur le Jammu-et-Cachemire. À ce stade, il est préférable de garder le silence » a déclaré Karan Singh, en guise d'ultime et douloureuse protestation,

https://www.youtube.com/watch?v=xzgTNxFpOEI

2 septembre 2019

NIGERIA : L'ÉMIR DE KANO, UN MONARQUE ABSOLU DANS UNE RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE

par Frédéric de Natal

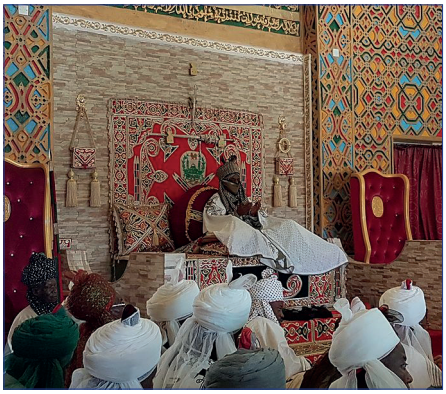

© DONCAMILLO

Muhammad Sanusi II.

Il se définit comme « un monarque du XXIe siècle qui n'est pas bloqué au XIIIe ». L'émir de Kano, Muhammed Sanussi II, est à la tête de la plus importante monarchie traditionnelle de la République fédérale du Nigeria. Haute autorité religieuse musulmane, il a été gouverneur de la Banque centrale du Nigeria. Il tente de s'imposer dans le débat politique. Une indépendance qui n'est pas du goût du gouverneur Abdullahi Umar Ganduje qui réclame sa destitution au président Muhammadu Buhari,

Cette monarchie est née au cours du XIVe siècle. Les nombreuses guerres civiles et la colonisation britannique auront finalement raison de ce puissant État militaro-religieux. Les Sarkis de Kano sont réduits au rôle de fonctionnaires de l'Empire britannique. C'est progressivement, après l'indépendance, que les émirs de Kano retrouveront nombre de leurs prérogatives.

Muhammed Sanussi II règne depuis 2014 et mène un train de vie fastueux. On a pu en avoir une idée lors du mariage de sa fille Fatima en août dernier. Cela agace le pouvoir central. Surtout qu'il n'hésite pas à donner des leçons de morale aux divers politiciens d'un pays baigné par la corruption. Pour le gouverneur Abdullahi Umar Ganduje, l'émir est un contre-pouvoir gênant. Durant tout l'été, cette rivalité entre les deux hommes a alimenté la presse locale. Le gouverneur n'a pas hésité à diviser, par une loi entérinée par le Parlement local en mai dernier, l'émirat en cinq entités (émirats de Kano, Gaya, Rano, Karaye et Bichi), dans le but de « réduire l'influence et le prestige de cette institution traditionnelle » fait remarquer le doctorant en Histoire, Sule Bello. « Créer de nouvelles entités monarchiques dénature notre histoire, notre culture et

nos traditions » protestent les partisans de l'émir. Un véritable crime de lèse-majesté dont se défend le gouverneur qui prétend que cette « nouvelle loi permettra aux institutions traditionnelles d'être plus proches du peuple ».

Le président Buhari s'est senti contraint de rappeler publiquement à l'ordre le gouverneur qui est membre de l'opposition, et de voler au secours de l'émir. Celui-ci avait été privé de sa parade annuelle à cheval de juin pour « des raisons sécuritaires » qui n'ont convaincu personne. Une prise de position présidentielle qui n'est pas passée inaperçue à l'heure où Buhari est largement critiqué pour ne pas avoir su mettre fin aux activités terroristes de la secte Boko Haram. Car au-delà des dissensions entre les deux principaux partis politiques, dont le monarque fait actuellement les frais, peu de chances que le gouverneur arrive à ses fins. L'émir reste un rempart face aux islamistes qui accusent ce protecteur des chrétiens et contempteur de la polygamie de « s'être éloigné des préceptes du Prophète ». À Kano, Muhammed Sanussi II continue donc de régner en monarque « absolu » au sein d'une république bien forcée de composer avec cette entité monarchique indissociable de son histoire.

9 septembre 2019

THE CROWN

par Frederic de Natal

Dans un communiqué, publié le 13 septembre par *The Guardian*, le secrétariat de la reine Elizabeth II a rappelé que la série télévisée « The Crown » n'avait pas l'approbation de la souveraine. Que s'est-il donc passé pour que la famille royale montre soudainement une certaine irritation à l'égard de Peter Morgan, concepteur de cette série produite par Netflix et qui relate la vie de « The Queen and her family » depuis la mort du roi Georges VI ?

« Cela n'est jamais arrivé ! ». La remarque est glaciale et donne le ton des reproches faits à la série qui fait un triomphe sur tous les continents. Y compris en France. Et considérée comme étant proche de la vérité historique. Peter Morgan s'est vanté d'avoir des réunions quatre fois par an, avec des membres de la famille royale afin de faire valider les épisodes. Le secrétariat a démenti ces allégations du réalisateur qui a « dépassé les bornes » et qui a déjà reçu un avertissement par le passé. Lors de la saison 2, le prince Philipp d'Edimbourg avait été présenté comme un homme froid, insensible aux malheurs de son jeune fils aîné, le prince Charles, voire rendu responsable de la mort accidentelle de sa sœur, Cécile, en 1937. Selon « The Express », la reine Elizabeth II, que Peter Morgan a décrit comme étant « « une femme de la campagne à l'intelligence limitée », aurait manifesté son mécontentement après avoir constaté que les fidèles de la série prenaient pour « argent comptant » ce qu'ils visionnaient. « (…) La famille royale n'est pas complice des interprétations données par ce programme » a rappelé Donald McCabe, secrétaire à la communication du Palais de Buckingham. Avant de renchérir : « La famille royale n'a jamais accepté de vérifier ou d'approuver tels ou tels contenus de cette série pas plus qu'elle n'a demandé quels sujets seraient abordés et n'exprimera d'ailleurs jamais son opinion sur l'exactitude des faits relatés par ce programme ».

Des rumeurs affirment que la nouvelle saison, dont la sortie est prévue le 17 novembre, comportera des parties plus croustillantes concernant des faits inhérents à la vie privée de membres de la Maison royale comme la relation entretenue par le prince Charles avec Camilla Parker-Bowles. Or la Couronne ne tient pas à raviver les querelles qui avaient divisé les sujets de sa Majesté encore moins de voir republiées les conversations salaces des deux amants dans les tabloïds du pays.

« We are not anymore amused » (nous ne sommes plus du tout plus amusés) semble désormais dire la reine qui, sans condamner la série – qui contribue à sa manière à renforcer l'image de sa monarchie –, fait savoir qu'il s'agit avant tout d'une fiction historique basée sur des faits réels. Tout est dans la nuance ! Honni soit qui mal y pense.

16 septembre 2019

TUNISIE ROYALE

par Frédéric de Natal

La Tunisie va-t-elle se doter d'un mouvement monarchiste ? Sur les pages des réseaux sociaux consacrées à l'ancien beylicat, c'est la question qui circule depuis le 12 septembre dernier.

« Un parti royaliste va se mettre en place, qu'en pensez-vous ? » La question-sondage a été posée par le prince Mohamed Ali Bouseif Bey. Elle a de quoi surprendre dans une Tunisie qui a mis brutalement fin à son régime monarchique en 1957 et qui est pleine élection présidentielle. Les pages Facebook [1] consacrées aux activités passées et récentes de la maison royale (qui a compté, dans les 252 ans de l'ère husseinite, 19 monarques, dont 16 sont enterrés au Tourbet El Bey, leur mausolée dans la médina de Tunis) rassemblent plus de 10 000 « followers ». On y cultive la nostalgie d'une période que la grande majorité des Tunisiens n'a pas connue mais qui fait l'objet d'une certaine réhabilitation depuis la révolution des Jasmin, en janvier 2011. On a pu alors rappeler que Sadok Bey (1813-1882), avant de devoir accepter le protectorat de la France en 1881, avait promulgué la première Constitution du monde arabe : elle partageait les pouvoirs entre législatif et exécutif, reconnaissait les droits civils des juifs et des chrétiens, abolissait l'esclavage… Parmi les derniers monarques tunisiens, on peut rappeler la figure de Moncef Bey, qui s'opposa aux lois antisémites de Vichy. En général silencieuse, la Famille royale tunisienne entend cependant défendre le bilan de ses ancêtres, qui est régulièrement critiqué aussi bien par les « progressistes » que par des islamistes avec des visions simplifiées de l'Histoire…

En 2005, l'avocat Kamel Ben Tahar Chaabouni avait annoncé un « mouvement royaliste tunisien » (MRT) [2] mais n'avait guère trouvé d'écho durable. En avril 2016, la princesse Salwa Bey avait marqué les téléspectateurs en critiquant le tombeur de la monarchie du roi Lamine Ier (1881-1962) et premier président de la République, Habib Bourguiba.

La Constitution de 2014 ne permet pas de mettre en question la forme républicaine du régime… mais pour les partisans de la famille royale, la création d'un mouvement monarchiste ne peut que combler la riche « diversité intellectuelle et sociale du paysage politique tunisien » ouvert à la démocratie. On constate cependant sur les réseaux sociaux que la première faiblesse de la Maison royale réside dans ses lois de succession complexes [3] qui ne permettent pas vraiment de désigner un prétendant officiel au trône.

(1) Facebook : Les beys de Tunisie - Facebook : The Tunisian Monarchy.
(2) Cf. « Jeune Afrique » du 24 août 2005.
(3) Lire « Le sérail des beys de Tunis », trois tomes de 700 pages chacun, par El Mokhtar Bey, petit-fils de Ahmed Bey II, dont le premier tome est paru en Tunisie en mai dernier. Et, du même auteur, « Les Beys de Tunis (1705-1957) de la dynastie husseïnite. Hérédité, souveraineté, généalogie ». 297 pages, disponibles sur Internet.

23 septmbre 2019

JORDANIE : LE ROI ABDALLAH II AU CHEVET DU PROCHE ORIENT

par Frederic de Natal

« La ségrégation, les déplacements forcés, la violence et la méfiance, sont des maux qui ne devraient pas appartenir à cette Terre sainte ». Invité le 25 septembre dernier à s'exprimer à la tribune de la présidence de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur le conflit israélo-palestinien, le roi Abdallah II a de nouveau marqué l'assistance par son discours teinté d'angoisses sur fond d'espoir. « Protecteur des lieux saints de Jérusalem », le souverain Hashémite de Jordanie est un infatigable partisan de la paix dans cette partie du Proche-Orient, secoué par une guerre sanglante qui dure depuis 1948.

« C'est une terrible ironie que ce pays saint, qui abrite trois religions, qui partage un commandement commun, celui d'aimer son prochain, soit toujours un lieu de conflit ». Le roi Abdallah II a appelé les dirigeants de la planète à faire front commun afin de faire cesser cette guerre qui déchire l'ancienne Mésopotamie. « C'est une tragédie morale que de constater que le territoire palestinien soit toujours occupé » a dénoncé le roi dont les actions font l'unanimité tant chez les chrétiens que les musulmans. C'est d'ailleurs à ce titre que sa maison a reçu en héritage les clefs de l'ancien royaume latin de Jérusalem. Un credo que le roi avait largement expliqué lors du 29e sommet de la Ligue Arabe en avril 2018, se situant dans les pas de Saladin : « La protection des lieux saints islamiques et chrétiens à Jérusalem est un devoir historique et une responsabilité que nous sommes fiers de porter (…). Et nous continuerons autant à soutenir les habitants de Jérusalem que de contrer toute tentative de changer l'identité de la ville sainte ou de changer son statu quo historique et légal ». Récemment, Abdallah II a fermement condamné les propos du Premier ministre Benjamin Netanyahu, alors en pleine campagne électorale pour sa réélection, qui prônait l'annexion progressive de certaines parties des territoires en principe administrés par l'Autorité palestinienne dont l'indépendance a pourtant été garantie par les accords d'Oslo en 1992.

« À quoi ressemblera notre avenir si des millions de jeunes dans le monde continuent de se voir refuser les fruits riches des nouvelles technologies et de la richesse mondiale ? » a averti le roi qui a ajouté : « Et demandons-nous pourquoi, au XXIe siècle, les crises déplacent encore des millions de personnes ? ». Après avoir longtemps été un pays d'accueil, le royaume de Jordanie n'arrive d'ailleurs plus à faire face à ce tsunami de réfugiés venus de tout le Proche-Orient et qui a augmenté avec le conflit en Syrie, menaçant une nouvelle fois la pérennité de l'institution monarchique. « Nous avons besoin de vous » a plaidé avec insistance un Abdallah II qui réclame plus que jamais qu'Israël accepte enfin la constitution de deux territoires officiellement distincts l'un de l'autre. Ce, dans l'unique but de restaurer la paix sur cette terre baignée par la lumière de Dieu, qu'il soit juif, musulman ou chrétien.

30 septembre 2019

FRANCE-LETTONIE

par Philippe Montillet

© PHILIPPE MONTILLET.

Le château de Mitau hissant un drapeau bleu aux trois fleurs de lys.

Qui, en France, situe vraiment la Lettonie et sa capitale Riga ? Les trois États baltes nous paraissent si lointains et si mystérieux. Que sait-on de leur histoire troublée. Pourtant de là-bas on pense à Paris. Riga, ainsi au XIXe siècle comme d'autres villes européennes se qualifiait de « petit Paris ». Échanges commerciaux ou intellectuels renforçaient cette idée. Ces États se sentaient profondément européens. Une rue de Riga porte le nom de Wagner pendant qu'une salle de musique évoque Berlioz et il est bien rappelé que l'orgue du Dôme a été inauguré par Liszt. Quant au peintre A. Garbell, c'est en France en 1920 qu'il est venu se réfugier avant d'être un des artistes reconnus et apprécié de l'École de Paris.

La France reste notamment présente à 30 km au sud de Riga dans le château de Mitau. Ce fut avec Rundales une des deux principales résidences de Louis XVIII en exil bénéficiant de l'hospitalité du Tsar. Un voyage commémoratif y fut organisé il y a peu pour solenniser le 220e anniversaire de l'arrivée (1798) du prince exilé et du mariage de Madame Royale sa nièce, fille de Louis le château de Mitau. XVI, avec le Duc d'Angoulême (1799).

Mitau rappelait, au royal exilé, Versailles par sa taille et sa majesté. Le château voit s'achever un important programme de restauration voire pour certaines parties de reconstruction. Actuellement propriété de l'Université des Sciences de la vie (agricultureétudes forestières, hydrographie, paysages, etc.) le bâtiment de 400 pièces dans lesquelles plus de 7 000 étudiants et chercheurs travaillent, revit. Un musée explique les différentes étapes de la vie du domaine ; la crypte nécropole des ducs de Courlande qui avait subi les mêmes outrages que celle de Saint-Denis durant la Terreur, a été restaurée. Une plaque commémorative en letton rappelait aux visiteurs que le château avait eu le roi de France comme hôte. Elle est désormais doublée d'une autre en français, posée le 30 septembre lors d'une cérémonie qui réunit Lettons et Français.

Les Lettons, qui ont rejoint la Communauté Européenne et adopté l'euro, attendent beaucoup de notre pays même s'ils se moquent volontiers de ses travers contemporains et notamment de notre laxisme social. Car en Lettonie on croit à la France « éternelle », celle de l'État de droit garanti depuis dix siècles pour préserver les libertés et la sécurité, un vrai miracle pour ceux qui ne sentent libres que depuis quelques décennies ; celle de la culture, marqueur d'identité si important pour eux qui eurent durant des siècles que leur costume traditionnel et leur langue transmise par légendes et chansons pour affirmer qu'ils existaient.

L'Université qui est installée à Mitau espère que le souvenir du lien avec la France via le roi Louis XVIII, va permettre de créer de nouveaux partenariats. Au temps des distances abolies par la technique, faisons le vœu que les 2 000 km qui séparent nos deux pays soient oubliés au profit de tout ce que l'on peut avoir en commun : une espérance en l'avenir et une communauté de destin.

7 octobre

UN DESCENDANT DE DOM PEDRO II, CLIMATO-SCEPTIQUE

par Frédéric de Natal

« L'Amazonie brésilienne n'est pas menacée ! ». Second successible au trône impérial du Brésil, selon les partisans de la branche Vassouras, le prince Dom Bertrand d'Orléans-Bragance, descendant du der-

nier roi des Français Louis-Philippe Ier et de l'empereur Pedro II, critique le synode organisé par le Saint-Siège et son Pape qui entendent être au chevet du « poumon vert de la planète ».

À travers plusieurs vidéos sur sa chaîne YouTube, le prince impérial s'est adressé à ses compatriotes. Depuis le renversement de la monarchie en 1889, jamais les Orléans-Bragance n'ont été aussi actifs politiquement que depuis l'arrivée au pouvoir du président Jair Bolsonaro. Ce dernier a nommé plusieurs ministres monarchistes au sein de son gouvernement. En dénonçant « l'hystérie » qui s'est emparée de divers « médias, vaste machine à fabriquer des mensonges » et de certains chefs de gouvernements étrangers, cette branche de la maison impériale est devenue la porte-parole des climatosceptiques brésiliens. Auteur d'un livre intitulé « La psychose environnementaliste », Dom Bertrand d'Orléans-Bragance ne cache pas son rejet des thèses écologistes sur le réchauffement climatique. « Une farce » selon lui.

Le père Jônatas Bragatto a déclaré que le synode amazonien n'était qu'une « menace mondialiste mise en place par les partis de gauche contre la souveraineté du Brésil », regrettant que les médias « mainstream » refusent d'écouter le prince impérial. « Nous sommes contre le communisme et nous ne voulons pas de cela chez nous. Je respecte ce pape, je prie pour lui, mais en ce qui concerne le climat et l'Amazonie, ce n'est pas à lui ni à l'Église de commenter ce qui se passe au Brésil » a déclaré Dom Bertrand qui accuse les progressistes de tout bord de « vouloir maintenir en esclavage les indiens d'Amazonie (…) à travers de fausses idées ».

Très remonté contre ce synode qu'il considère comme un événement « politiquement partial et non objectif », « poussant les peuples indiens à rester dans leur état primitif », alors que « c'est tout le contraire de ce qu'ils souhaitent » selon lui, le prince a fustigé ces « catholiques de gauche qui tentent de renverser la doctrine millénaire de l'église » en la poussant dans les bras de « théories écolo-conspirationnistes ».

Âgé de 78 ans, né à Mandelieu en France, ce prétendant au trône est connu pour ses positions controversées, proches de celles du mouvement Tradition, Famille et Propriété (TFP), notamment sur les thèmes liés à l'homosexualité ou sur les « Sans-Terres », ces paysans qu'il appelle des « écos-terroristes ». Il a été à diverses reprises reçu au Parlement qui a étudié la possibilité de mettre en place un référendum sur la question monarchique. Avant de finalement la rejeter au motif qu' « aucun fait de nature réelle n'a pu être établi permettant la remise en cause de la République ».

14 octobre

AU KENYA, UN WITTELSBACH AU SERVICE DU BIEN COMMUN

par Frédéric de Natal

Ludwig von Wittelsbach, prince de Bavière, 40 ans, a mis son nom au service des enfants défavorisés du Kenya. Près du lac Turkana, « Monsieur Bavière », comme il aime à être appelé, a planté le drapeau de ses ancêtres dans la grande vallée du Rift, afin de monter une start-up dont le but est de participer à la révolution numérique au sein d'une Afrique émergente.

C'est en 2014 qu'il a pris la tête de la Hilfsverein Nymphenburg, une société qui développe divers projets humanitaires et environnementaux. Durant l'été dernier, il a organisé une marche à pied en Bavière, largement médiatisée, afin de recueillir des dons pour financer la création d'une école qui permettra aux jeunes Africains ruraux d'accéder aux technologies modernes.

Cheveux ondulés, demi-longs, une barbe taillée avec précision, le prince Ludwig tombe volontiers le costume trois pièces pour le short kaki. Il vit dix mois de l'année sous une tente en pleine savane. « Je pense que nous sous-estimons toujours l'ampleur du défi que représente le continent africain et que nous devons nous rappeler que nous verrons naître un milliard de personnes supplémentaires au cours des 30 prochaines années, avec un enfant sur deux né en Afrique ». Il a plaidé pour son projet devant le parlement bavarois. Ce dernier lui a accordé un prêt de 500 000 euros afin que les premiers murs de cette école révolutionnaire sortent de terre.

Aucun doute pour le prince Ludwig, baptisé de ce prénom en hommage au roi Louis II de Bavière dont la mort tragique en 1886 reste toujours un mystère, il se place dans la droite ligne du duc Franz, 86 ans et chef de la maison de Bavière. Le prince Ludwig est le petit-cousin du prétendant actuel et sera son successeur après son père le prince Luitpold. « Le duc Franz défend une sorte de philosophie qui nous explique qu'il est du devoir de tout citoyen responsable de s'engager pleinement pour son pays. De cette manière, il a contribué à développer et financer divers projets dans le domaine de la culture en Bavière » explique volontiers le jeune prince à la presse allemande. À 16 ans, il avait déjà lui-même démontré tous ses talents d'entrepreneur en ouvrant sa propre société de logiciels.

Proche de la CSU, la branche bavaroise du parti de la chancelière Angela Merkel, le prince Ludwig se présente comme un conservateur catholique ouvert sur le monde et défenseur des minorités.

14 octobre

JEANNE D'ARC À SAINT-PÉTERSBOURG

par Aymeric de Maleissye

© BORIS LEJEUNE.

À l'occasion du double centenaire de la canonisation de Sainte Jeanne d'Arc le 16 mai 1920 et de la loi du 14 juillet 1920, signée par le président Deschanel instituant chaque deuxième dimanche de mai une « fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme », l'Association Universelle des Amis de Jeanne d'Arc a décidé d'offrir à la Russie une statue de notre héroïne nationale.

Après l'accord de la Douma, la ville de Saint-Pétersbourg a accepté l'offre et lui a attribué un emplacement prestigieux dans le quartier de l'amirauté. Ce projet qui a reçu le parrainage de nombreuses autorités est désormais en bonne voie d'être réalisé.

Pourquoi offrir une statue de Jeanne d'Arc à la Russie ? Parce que, c'est l'intuition de l'Association Universelle des Amis de Jeanne d'Arc, le patriotisme de Jeanne d'Arc parlera au cœur des Russes, comme il parle à celui des Français, pour y féconder un fort lien d'amitié entre nos deux peuples. Or, la France et la Russie ont besoin de nouer des liens d'amitié solides qui doivent puiser dans l'histoire et l'âme de nos pays. Avec Jeanne d'Arc, cette amitié sera charnelle et spirituelle !

Nous souhaitons pouvoir inaugurer la statue à Saint Pétersbourg au mois de mai 2020, à l'occasion du centenaire de la cano-

nisation de Jeanne d'Arc. Un voyage sera organisé auquel s'associeront tous ceux qui le veulent. Mais pour être mené à son terme le projet a besoin de l'aide de tous ceux qui pourront contribuer à le faire connaître et à le soutenir. Un site internet lui est dédié : http://amis-jeanne-d-arc.org/

Acip n°1783 du 14 octobre

LE BURUNDI HONORE UN HÉROS DE L'INDÉPENDANCE

par Frédéric de Natal

Le 13 octobre 1961, plusieurs convives sont attablés au bord du Lac Tanganyika. Un bruit sourd éclate soudainement, l'un d'entre eux s'effondre, blessé dans le dos. Le Premier ministre Louis Rwagasore, fils du roi Mwambutsa IV a été la victime d'une rivalité de clans au sein de la maison royale du Burundi, un an avant l'indépendance de cette colonie belge, qui restera une monarchie constitutionnelle jusqu'en 1966.

Le 13 octobre 2019, comme chaque année, le gouvernement de la République du Burundi a honoré sa mémoire, en présence de membres de la famille royale burundaise.

« Le Prince Louis Rwagasore était un vrai vaillant Burundais, un vrai patriote qui a accepté de livrer sa vie pour le peuple. Se souvenir de son assassinat, c'est songer à avoir un sentiment plus patriotique qu'avant, à comprendre ce que c'est la compétition électorale et accepter le verdict des urnes » a déclaré à la télévision nationale, le secrétaire général du CNDD-FDD, le parti au pouvoir. Ambassadeurs, ministres, membres de la maison royale conduits par la princesse et ancienne députée Rosa-Paula Iribagiza, prétendante au trône de ce pays des Grands Lacs, se sont réunis pour ce 58e anniversaire devant le mausolée construit en mémoire du fils du mwami (roi) et orné de la devise royale, *Imana, Umwami, UBurundi* (Dieu, Roi et Burundi). C'est le président Pierre Nkurunziza, qui a été le premier à déposer une gerbe aux couleurs du Burundi, verte, blanche et rouge. Tour à tour, les dignitaires du gouvernement sont venus s'incliner sur la tombe d'un homme qui aura marqué de son sceau la décolonisation du pays. Et si les vrais responsables de ce meurtre demeurent inconnus, bien que différentes pistes convergent vers Bruxelles, l'heure était à la réconciliation autour du père fondateur dans un pays qui porte encore les stigmates d'un récent génocide. C'est dans la cathédrale Regina Mundi de Bujumbura, l'ancienne capitale, que s'est achevée cette journée.

Depuis le retour au multipartisme en 1993, le mouvement monarchiste burundais a refait une apparition. Divisé, avec des résultats électoraux aléatoires, il s'est retrouvé tantôt dans l'opposition, tantôt dans le gouvernement comme le Parti monarchique parlementaire (PMP) qui occupe la présidence de la commission de réconciliation. Lors du vote de la nouvelle constitution en 2018, un article a été incorporé qui prévoit la possibilité d'un référendum sur la monarchie.

Qui serait alors le monarque aujourd'hui du Burundi ? Deux branches se disputent le trône. Face à la princesse Rosa-Paula Iribagiza, fille du roi Mwambutsa IV et sœur du dernier Mwami Ntare V, assassiné en 1972, une partie des monarchistes lui opposent la princesse Esther Kamatari, premier mannequin noir de France et actuelle égérie de Dior. La princesse qui s'était vainement présentée à l'élection de son pays en 2005 est une opposante au régime actuel du président Pierre Nkurunziza.

20 octobre 2019

LE SOUVENIR DE LA REINE MARIE DE ROUMANIE

par Jérôme Besnard

La ville de Paris ayant souhaité honorer le souvenir de la reine Marie de Roumanie (1875-1938), une promenade située sur les quais de Seine, aux pieds de la Tour Eiffel, a été rebaptisée à son nom le lundi 14 octobre 2019. L'arrière-petite-fille de la reine, la princesse Margarita de Roumanie, qui réside habituellement dans un palais de Bucarest était présente et a prononcé un discours. Elle était accompagnée de son époux, le prince Radu. Le journaliste Stéphane Bern était présent, tout comme l'ambassadeur de Roumanie en France et le député communiste André Chassaigne, président du groupe d'amitié France-Roumanie de l'Assemblée nationale.

Petite-fille de la reine Victoria d'Angleterre et du Tsar Alexandre II de Russie, fille du prince Alfred, duc d'Édimbourg, puis duc de Saxe-Cobourg et Gotha et de la grande-duchesse Maria Alexandrovna de Russie, la princesse Marie épouse en 1893 le prince Ferdinand de Hohenzollern, neveu et héritier du roi Carol de Roumanie. Ils auront trois filles et trois garçons. Son mari monte sur le trône de Roumanie en 1914 et, allié de la France, doit affronter l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie au cours de la Première guerre mondiale, entraînant l'invasion du pays, puis sa libération avec l'aide des troupes françaises du général Berthelot. En 1922, le couple est couronné à Alba Iulia après l'annexion de la Transylvanie. Artiste designer, promotrice de l'Art nouveau en Roumanie dès 1901, la reine était membre correspondante de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France. Le roi Ferdinand meurt en 1927, ayant écarté leur fils Carol du trône au profit du fils de ce dernier, le roi Michel encore enfant. Après la mort de son mari, la reine Marie reste en Roumanie et publie en 1934-1935 une *Histoire de ma vie*. Elle meurt en 1938 dans la station de montagne de Sinaia.

La reine Marie méritait d'être honorée par la ville de Paris qu'elle avait tant aimée. C'est chose faite et complète l'hommage qui lui avait été rendu au printemps dernier sous forme d'une exposition au Palais du Tau à Reims.

28 octobre 2019

MARIAGE IMPÉRIAL AUX INVALIDES

par Frédéric de Natal

© KÉVIN GUILLOT

Le prince Jean-Christophe Napoléon (33 ans), chef de la maison impériale de France (de jure Napoléon VII), a épousé aux Invalides, le 19 octobre, la comtesse Olympia d'Arco Zinneberge (31 ans), descendante du dernier empereur d'Autriche. La messe a été célébrée par Mgr de Romanet, évêque aux Armées, en présence de nombreuses personnalités du Gotha. Le Prince est né à Saint-Raphaël mais vit et travaille actuellement à Londres.

C'est un florilège de belles robes et de jaquettes qui ont défilé le samedi 19 octobre à la cathédrale Saint-Louis de l'Hôtel des Invalides. Sous le regard imposant de l'empereur Napoléon Ier, son arrière-arrière-arrière-petit-neveu et prétendant au trône impérial de France, le prince Jean-Christophe Napoléon a épousé une descendante de l'empereur François II d'Autriche, la comtesse Olympia von Arco-Zinneberg.

Malgré un ciel gris et légèrement pluvieux, des représentants des différentes maisons royales, régnantes ou non, sont tour à tour apparus sur le perron de la cathédrale de ce prestigieux lieu fondé par Louis XIV dont descend par une ironie généalogique cet héritier des deux empires. Suivis par divers haut-gradés de l'armée française comme le général Benoît Puga, grand cordon de la Légion d'honneur sur son uniforme, et précédé par une vingtaine d'élèves de l'école de Polytechnique. Également des personnalités plus people dont l'animateur préféré des têtes couronnées Stéphane Bern, ou David Chanteranne, expert reconnu de l'histoire napoléonienne. Une centaine de badauds avait fait le déplacement afin d'apercevoir le couple impérial dont le crépitement des flashs d'appareils photos se mélangeaient à ceux des photographes accrédités par le service de communication de la maison impériale.

Une cérémonie que les deux familles auront souhaité relativement intime mais qui aura été largement médiatisée par la presse nationale et internationale. Mariés la veille à la mairie de Neuilly-sur-Seine, c'est ornée d'un diadème surmontant un impeccable chignon, robe blanche décoré de motifs en forme de feuilles, que la comtesse Olympia von Arco-Zinneberg a fait son entrée dans la cathédrale au bras de son père. Peu de temps avant, le prince Jean-Christophe Napoléon était arrivé à celui de sa mère, princesse Béatrice de Bourbon-Sicile. Visiblement ému et sous les auspices de Mgr de Romanet, évêque aux Armées, après une heure et demie de service religieux, le prétendant au trône impérial a dit oui à sa fiancée, qui pour l'occasion avait conservé sa bague, portée de son vivant par l'impératrice Eugénie de Montijo. Dotée de 40 carats de diamants, elle avait été l'objet d'un vol retentissant au début de l'année et très vite retrouvée.

Hourrahs de circonstance à la sortie de l'église, entourés des membres de l'aristocratie européenne, sous une haie d'honneur formée par les élèves de Polytechnique, les jeunes mariés se sont dirigés vers une DS Citroën rouge qui attendait dans la cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides. Direction la salle de réception avant une fin de soirée au château de Fontainebleau. Tout un symbole pour la maison impériale. C'est ici que le soleil d'Austerlitz s'est couché le 4 avril 1814, date à laquelle Napoléon Ier a confié la France à son nouveau destin. Et le mythe napoléonien de demeurer dans le cœur de nombreux Français, désormais incarné par le prince Jean-Christophe et la nouvelle princesse Napoléon. La légende continue.

28 octobre 2019

ROUMANIE : UN MONARCHISTE À LA PRÉSIDENTIELLE

par Frederic de Natal

Paléologue est un nom de famille courant en Roumanie. Il évoque la dernière dynastie de l'Empire byzantin. Le 29 mai 1453 Constantin XI Paléologue a été tué lors la prise de Constantinople par les Ottomans.

Dix siècles plus tard, Théodore Paléologue, 46 ans, annonce sa candidature à l'élection présidentielle des 10 et 24 novembre 2019. Il est le fils du sénateur Alexandre Paléologue, premier ambassadeur de Roumanie en France après la chute du communisme et a lui-même été ambassadeur, député, ministre. Son arbre généalogique ne peut certes remonter de manière certaine aux ancêtres phanariotes (aristocrates grecs regroupés dans le quartier du Phanar à Constantinople). Mais il le lie au roi héros de Valachie, Constantin II Brâncoveanu, et aux plus glorieuses heures de la monarchie roumaine.

Une candidature qui a toutefois réveillé des querelles byzantines dans une Roumanie en proie à une forte crise institutionnelle. Beaucoup se demandent quelles sont les réelles motivations de ce possible rejeton impérial. Un soutien à l'idée de restauration d'une monarchie (renversée par les soviétiques en 1947) avec un programme qui propose un référendum sur la question ? Lors du décès du dernier monarque de Roumanie en 2016, Théodore Paléologue avait déclaré que « [la nation] avait perdu un point de repère », regrettant que la « société roumaine n'ait pas suffisamment établi de liens avec celui-ci, qu'elle ne devait pas l'oublier qu'il existe et qu'il serait stupide de l'ignorer ».

Les détracteurs de Théodore Paléologue ne veulent voir en lui qu'une « fausse cible chargée de semer la confusion chez les indécis et un banal candidat de l'extrême droite » qui tente vainement d'accéder, pour lui-même, à la fonction suprême… Le scrutin du 10 novembre lui a donné 5,7 % de voix, soit 487 785 votes.

HENRYANE DE CHAPONAY, ARISTOCRATE TIERS-MONDISTE

par Jérôme Besnard

Cette descendante du roi Louis-Philippe aura joué un rôle politique au Maroc et au Brésil

La police politique de la dictature brésilienne l'avait surnommée « la comtesse rouge ». À l'état civil elle n'était pourtant qu'Henryane de Chaponay, née en 1924. Mais sa mère était la princesse Geneviève d'Orléans, descendante du roi des Français Louis-Philippe et du roi des Belges Léopold Ier. Henryane de Chaponay est morte le 9 octobre 2019 à Paris à l'âge de 95 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 28 octobre en l'église Saint-Merry par le père Christian Delorme, le « curé des Minguettes ».

© FONDATION POUR L'AVENIR
Henryane de Chaponay.

La fille du dernier marquis de Chaponay grandit donc au sein de la meilleure aristocratie. Tout va basculer pour elle avec le déclenchement du second conflit mondial. Réfugiée au Maroc avec ses parents, la jeune fille s'engage à peine sortie de l'adolescence (elle détient son brevet de pilote) dans l'aviation alliée avec son frère cadet qui disparaît tragiquement en 1943.

Après la guerre, restée au Maroc, elle prend fait et cause avec ses parents pour l'indépendance du Maroc, alors sous protectorat français. Cela deviendra une réalité en 1956 avec Mohammed V comme roi. Elle fonde alors avec l'abbé Pierre l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM). Dans le même temps elle se lie d'amitié avec Medhi Ben Barka (1920-1965) socialiste tiers-mondiste opposé au jeune roi Hassan II monté sur le trône en 1961. C'est celui-là même qui sera enlevé le 29 octobre 1965 devant la brasserie parisienne Lipp alors qu'il devait se rendre peu après sur l'île Saint-Louis chez Henryane de Chaponay.

Après le Maroc, le Brésil sera la grande affaire d'Henryane de Chaponay. Ce qui n'est pas incongru quand on sait les liens étroits entre la famille d'Orléans et l'État le plus peuplé d'Amérique du Sud. Dans les années 1970 elle rejoint le CCFD, association catholique progressiste adepte de la « théologie de la libération ». Dans cet esprit, elle cofonde le Centre d'étude du développement en Amérique latine (CEDAL). Elle participe aux Forums sociaux mondiaux dont le premier se déroule à Porto Alegre en 2001.

Son destin sera bouclée avec sa réception au Vatican par le pape François le 6 avril 2018. L'itinéraire marqué à gauche de cette femme d'exception demeurée une farouche célibataire ne l'avait pas fâchée avec sa famille : l'actuel comte de Paris, son petit-neveu, figure en tête de son faire-part de décès et ses cendres reposeront dans le caveau de ses grands-parents, le duc et la duchesse de Vendôme, dans la nécropole familiale de Dreux.

4 novembre 2019

PAS DE RÉFÉRENDUM SUR LA MONARCHIE AU BRÉSIL

par Frederic de Natal

Un changement des institutions ? Lancée en mai 2017, la pétition intitulée « Referendo pela Restauração da Monarquia Parlamentarista no Brasil » (Référendum pour la restauration de la monarchie parlementaire au Brésil) avait rapidement recueilli plus de 20 000 signatures. Soit le quorum fixé par la loi permettant ainsi à la commission sénatoriale des droits de l'homme d'étudier cette proposition alors que la maison impériale connaît un regain de popularité dans un pays traversé par une profonde crise politique et économique.

Renversée en 1889 lors d'un coup d'État militaire et peu après la signature de la Loi d'or qui avait aboli l'esclavage dans l'empire brésilien, cette monarchie d'Amérique du Sud n'a eu que soixante-dix ans d'existence. Et deux empereurs : l'absolutiste Dom Pedro Ier et le constitutionnaliste Dom Pedro II. Exilée, la Maison impériale, devenue par mariage Orléans-Bragance, n'était revenue au Brésil qu'en 1920 pour ne plus le quitter. Et si de nombreuses tentatives de restauration de la monarchie ont émaillé l'histoire de la république, la question monarchique n'a été réellement évoquée qu'en avril 1993.

© A.HOŁOWNIA

Bertrand de Orleans e Bragança en 2007.

Empêtrée dans des affaires de corruption, la démocratie brésilienne, qui a succédé à des décennies de dictature, vacille. Un groupe parlementaire se constitue et propose que les Brésiliens choisissent entre république ou empire. Le pays redécouvre son histoire, sa Maison impériale et… ses conflits dynastiques. Divisée en deux branches, les Petropolis et les Vassouras, chacune fait campagne de son côté. Les partis républicains se liguent contre les Orléans-Bragance tant et si bien que le résultat est en dessous des attentes des monarchistes. À peine 13 % de la population a voté pour le retour d'un « imperador ».

Et c'est avec ces résultats que la commission, en charge de rendre son rapport sur cette proposition, s'est fondée pour doucher les espoirs des monarchistes, le 29 octobre dernier. En dépit du soutien de l'assemblée législative de Rondônia, du Minas Gerais et un certain nombre de députés fédéraux, de la proximité du prétendant au trône, Dom Bertrand d'Orléans-Bragance, avec le gouvernement du président Jair Bolonaro, le sénateur Marcos Rogério (Démocrates) a estimé qu'« aucun fait de nature pertinente ne s'était produit [depuis le référendum de 1993-ndlr], capable de discréditer la république et favoriser le retour de la monarchie ». Pointant du doigt que la proposition n'évoque pas le système républicain comme étant un choix éventuel et que le renversement de la monarchie a été définitivement acté avec la « clause de pierre » (qui empêche la remise en cause des institutions républicaines), « un appel à un nouveau référendum par l'actuelle assemblée ne peut avoir lieu sans une nouvelle modification de la constitution » précise le rapport. Et qui conclut que : « compte tenu des éléments évoqués, [la commission] exprime son refus à la proposition ».

RÉHABILITATION DE MAXIMILIEN IER AU MEXIQUE

par Frédéric de Natal

© SECRETS D'HISTOIRE / FRANCE 3

« Charlotte et Maximilien, les sombres héros de Mexico »

« Maximilien voyait grand, il voyait un Mexique rayonnant au-delà de deux générations (…) ». Depuis des années, l'archiduc Carlos Felipe de Habsbourg-Lorraine parcourt ce pays d'Amérique centrale et tente de réhabiliter cet empereur tombé sous les balles d'un peloton d'exécution, en 1867. Petit-fils de l'empereur Charles Ier, ce prince de la maison impériale d'Autriche-Hongrie multiplie les conférences avec un certain succès. Les Mexicains redécouvrent un monarque, le dernier de leur histoire nationale, souvent décrit dans les livres officiels comme un étranger venu piller les richesses locales.

« L'histoire est écrite par les vainqueurs et de manière à faire croire aux autres, ce que eux veulent absolument imposer comme seule vérité. Je souhaite aujourd'hui faire une réelle lecture de l'histoire telle qu'elle a été et non pas nécessairement comme elle a toujours été enseignée officiellement » martèle le prince au journaliste de *SDP Noticias* venu l'interviewer. Le 1er septembre dernier, celui qui est considéré comme le prétendant au trône du Mexique par les monarchistes, a inauguré une exposition consacrée au « Segundo Imperio Mexicano » en présence du ministre du Tourisme et de la Culture. Une revanche. C'est à Napoléon III que le frère de l'empereur François-Joseph Ier doit son trône. Son arrivée en 1864 à Mexico ne déclenche pas les foules et Maximilien comprend que sa nouvelle couronne n'est pas l'eldorado qu'on lui a vendu. Son empire est contesté par l'ancien président Benito Juarez qui organise la résistance. L'empire ne survit que grâce à la présence de plusieurs corps expéditionnaires. Leur départ signe l'arrêt de mort de Maximilien Ier. Pour son descendant, les principaux responsables désignés sont les Américains. « Ils avaient clairement indiqué à l'Europe qu'ils ne toléreraient pas ni ne supporteraient une monarchie à leurs portes » affirme le prince. « La mort a été ordonnée par les États-Unis qui ont préparé son exécution » croit savoir Carlos-Felipe. En filigrane de l'aventure mexicaine, la guerre de Sécession. En voulant imposer une monarchie catholique, Napoléon III avait également pris fait et cause pour le Sud esclavagiste.

« Maximilien a profondément réformé la société mexicaine en ayant, par exemple, mis fin aux châtiments corporels et fait preuve d'une transparence en matière de dépenses, rarement égalée » rappelle l'archiduc, né au Mexique en 1954

Il reste pourtant encore du chemin à parcourir pour que soit réhabilité Maximilien Ier. Le cent-cinquantième anniversaire de sa mort n'a pas fait l'objet de commémorations officielles dans une république en proie aux crises institutionnelles. « Vous savez, plus d'un millier de livres ont été publiés sur le Second empire [mexicain-ndlr], ce qui veut dire qu'il existe un millier d'opinions différentes sur le sujet… J'ai parlé à plusieurs historiens et je me suis fait ma propre opinion de ce qui s'est passé, mais c'est la mienne ! Ce qui ne signifie pas que je possède la vérité pour autant » conclue le prétendant au trône du Mexique. Chez nous l'excellente émission de Stéphane Bern, « Secrets d'Histoire » (sur France 3 le 3 décembre 2019 aura remis cette histoire dans les têtes et les cœurs.

11 novembre 2019